

Covid-19 : 1 PME sur 2 craint l'effet d'un troisième confinement

Selon une étude de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), plus d'un dirigeant sur deux est inquiet quant à la pérennité de son entreprise. Un nouveau confinement réduirait l'impact des soldes sur la trésorerie et aggraverait les dettes.

Temps de lecture : minute

26 janvier 2021

La crise s'éternise. Près de la moitié (49 %) des petites et moyennes entreprises (PME) affirment ne "*pas être en capacité de supporter un troisième confinement*" selon une étude réalisée par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)* auprès de ses adhérents. Sur un total de 2 400 dirigeant·e·s sondé·e·s entre le 7 et le 20 janvier 2021, 54 % se disent "*inquiets pour la pérennité*" de leur entreprise - un chiffre en hausse de six points par rapport à la dernière enquête en date, réalisée en septembre 2020. Les chef·fe·s d'entreprise sont, par ailleurs, 53 % à estimer que le couvre-feu "*freine l'activité*". 33 % affirment même avoir le sentiment que leur entreprise "*est sous perfusion de l'État*".

Les soldes pourraient pâtir du confinement

La CPME se dit particulièrement "*inquiète*" vis-à-vis d'un potentiel reconfinement, sachant que celui-ci pourrait intervenir en pleine période de soldes - que le gouvernement avait précédemment décidé de repousser de deux semaines. "*Si en temps ordinaire, les soldes sont une période importante pour les commerçants, cette année pour nombre*

d'entre eux, ils sont vitaux. Les interrompre brutalement empêcherait l'écoulement des stocks et la reconstitution de trésorerie" , note ainsi la confédération dans un communiqué de presse. Fin décembre 2020, déjà, le président de la CPME, François Asselin, appelait à "ne pas banaliser le confinement" qui doit, selon lui, "être la dernière extrémité pour mettre fin à une situation incontrôlable, et non une simple hypothèse parmi d'autres".

Comparant l'évolution de leur chiffre d'affaires en novembre et décembre 2020 par rapport à la même période de 2019, près des deux tiers des entreprises (65 %) avancent qu'il a baissé, 20 % qu'il est stable et 15 % qu'il est en hausse. Concernant les effectifs, ils sont en baisse dans 30 % des cas, stables dans 61 % des entreprises et en hausse dans 9 %. "Pour 2021, les perspectives sont mitigées mais pas catastrophiques. Si 52 % prévoient une baisse de chiffre d'affaires dans les prochains mois, 48 % anticipent un maintien ou même une hausse, relève ainsi l'organisation patronale. De même, si 25 % envisagent de réduire leurs effectifs, 66 % pensent le maintenir et 9 % prévoient de recruter."



À lire aussi

TPE et indépendants, premières victimes des impayés pendant

Les dettes restent au cœur des inquiétudes

Reste tout de même un point de friction : le remboursement des dettes. Une entreprise sur deux a bénéficié de reports de cotisations fiscales ou sociales et, parmi celles-ci, plus d'une sur trois (36 %) pense ne pas être en capacité de les rembourser - contre 28 % en septembre, soit une hausse de 8 points. Quant au prêt garanti par l'État (PGE), auquel 58 % des PME répondantes disent avoir eu recours, près d'une sur deux (45 %) pense ne pas pouvoir le rembourser - contre une sur trois (34 %) il y a quatre mois. Preuve que les prédictions formulées par Bpifrance la semaine dernière pourraient bel et bien s'avérer.

"Il serait indispensable de renforcer les dispositifs de soutien et d'indemnisation, alors que près de 100 000 entreprises estiment déjà ne pas être en mesure de rembourser le PGE", estime la CPME. D'autant plus que, toujours selon l'étude de cette dernière, seul un quart (26 %) des dirigeants se sent concerné par le plan de relance du gouvernement... et 1 sur 10 affirme d'ailleurs en connaître les modalités.

** Les réponses ont fait l'objet d'un redressement pour tenir compte d'une surreprésentation de l'hébergement-restauration et des salles de sport ainsi que d'une sous-représentation du bâtiment.*